

Revue de la presse du 15 au 17/11/2014

➤ Développement des infrastructures : Le Maroc ambitionne à travers son économie ouverte de favoriser l'essor du PPP

Dans un exposé présenté en son nom par le directeur adjoint de la Stratégie du ministère, Hicham Abdelaziz Moumni, à l'occasion du 7^e forum africain des infrastructures, jeudi 13 novembre 2014, à Abidjan, M. Aziz Rabbah, ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique a relevé que la démarche prônée par le Maroc intervient pour remédier aux limites du budget général de l'Etat. L'objectif du Maroc dans le cadre de son économie "ouverte" mais "bien régulée", est d'attirer de nouveaux investisseurs et de favoriser l'essor du partenariat public-privé, afin de contribuer à l'édification des infrastructures de transport, a souligné M. Aziz Rabbah.

• MAP •

➤ Adoption de projets de décret sur les transports : Le Gouvernement resserre l'étau

Le quotidien écrit que le Gouvernement resserre l'étau par rapport à la circulation routière. Jeudi 13 novembre 2014, le conseil de Gouvernement a adopté deux projets de décrets relatifs au code de la route et à l'enseignement de la conduite. « Alors qu'à Casablanca, la création d'une société de développement local (SDL) qui puisse gérer la circulation dans la métropole alimente les débats, le gouvernement vient de régler autrement la question de la circulation », ajoute le quotidien.

• Al Bayane •

➤ Près de 70 MDH pour l'élargissement de la route côtière de Rabat

D'après le site électronique FLM, la société Rabat Région Aménagement a lancé un appel d'offres relatif aux travaux d'élargissement de la route côtière Tranche (1) avec une caution provisoire de 1 MDH. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître est fixe à 69.4 MDH.

• FLM •

➤ Aéroport Mohammed V : La RAM s'offre un salon VIP dédié aux vols intérieurs

Royal Air Maroc a inauguré vendredi 14 novembre 2014, le salon VIP au niveau du Terminal 1 de l'Aéroport Mohammed V de Casablanca, qui sera réservé exclusivement aux vols intérieurs. Avec ses 230 m², le salon peut accueillir un peu plus de 70 personnes. L'accès au salon est réservé aux passagers voyageant en Business Class ainsi qu'à ceux voyageant en classe économique détenant l'une des cartes suivantes : Silver, Gold, Ambassador, Business PARTN'AIR, et RAM PARTN'AIR.

• Infomédiaire •

➤ Aviation : une Marocaine distinguée pour sa contribution au développement du secteur aérien en Afrique

Souad Meziane Abderrazak, a été distinguée à l'occasion des Assises de la 46^{ème} Assemblée Générale de l'Association Africaine des Compagnies Aériennes, tenue à Alger, pour sa contribution active au développement de l'aviation en Afrique et son dévouement au soutien de l'association tout au long de sa carrière, en tant que responsable des Affaires internationales au sein de Royal Air Maroc.

• MAP • Aéronautique • Marance.info •